

# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**CRC 2020**

## CIRCULAIRE

Le Comité de pilotage du CRC s'est réuni à Chenôve, le 16 janvier 2020.

**Présents** : Robert Dutronc, Patrick Krewiss, Robert Maujonnet, Alain Vorillion, Dominique Durindel, Christine Ehlen, Martine Krewiss, Arnaud Magnin, Christian Perraudin.

**Le tirage au sort** : prise en compte du déplacement commun des équipes féminines et masculines des quatre clubs concernés (USCVL, Auxerre, Chatillon en Bazois, Drapeau Dijon), puis tirage pour la constitution des rencontres et des poules.

**Les dates et lieux des rencontres** : sans possibilité de dégager une date sans impact sur l'une ou l'autre de nos compétitions, le Comité a opté pour le choix de deux journées complètes :

**- le samedi 28 mars et le dimanche 29 mars.**

Les groupes A féminin et masculin joueront à **MARZY** (2 matches samedi, 2 matches dimanche).

Les groupes B féminin et masculin joueront à **AUXERRE** (2 matches samedi, 2 matches dimanche).

**- Le samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre** : FINALE à VENAREY LES LAUMES.

Les quatre groupes joueront à **Venarey les Laumes** (3 matches + classement).

**- Horaire de toutes les rencontres** : 8h30 et 14 h.

**- Les tenues** : les tenues réglementaires de votre club **obligatoirement**.

**- Le jury** : sa composition sera établie **obligatoirement** - sur document annexe - par le responsable du club hôte et l'arbitre, avant le début de la compétition.

**- Les feuilles de matches** : doivent être soumises au plus grand soin ; elles ne doivent pas quitter la table de marque pendant l'épreuve, et seront renvoyées, avec la feuille de jury par le responsable dans **les deux jours** au **CD 71**. [cd71@petanque.fr](mailto:cd71@petanque.fr)

**- Composition de votre équipe** : sur document annexe ; si sa composition est incertaine au moment de l'inscription, la composition de l'équipe présentée au premier match servira de référence.